

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École secondaire du Chêne-Bleu
Commission scolaire des Trois-Lacs

Vous êtes convoqués à la 142^e séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le **mercredi 29 mars 2023 à 18h30 à l'école secondaire du Chêne-Bleu, au local du C132:**

ORDRE DU JOUR

1. **Présences et quorum**
2. **Questions du public**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal du 8 février 2023**
5. **Correspondance**
6. **Travaux du conseil et dossiers présentés par la direction**

SUJETS	OBJET
6.1 Principes d'encadrement des coûts des frais chargés aux parents (art 77.1 LIP)	Établit
6.2 Règles de conduites et de sécurité (art 76 et 96.13 LIP)	Approuve
6.3 Critère de sélection des directions d'école	Propose
6.4 Composition du conseil d'établissement *	Approuve
6.5 Voyage étudiant EHDAA/francisation et financement	Approuve
6.6 Examen horaire fin d'année	Est informé

7. Parole aux représentants

- 7.1 Paroles aux représentants des élèves
- 7.2 Parole au délégué du comité de parents
- 7.3 Parole au représentant du personnel de soutien
- 7.4 Parole au représentant du personnel professionnel
- 7.5 Parole aux enseignants
- 7.6 Parole aux représentants des parents

8. Prochaine rencontre

9. Levée de la séance

Le président du conseil d'établissement

M. Morin

La directrice de l'école

Julie Roy